



Réunion UD-CGT Corse du Sud / Préfet de Région du 18 janvier 2010

Compte Rendu

La délégation était composée de :

Fabienne COLONNA DE LECA (bureau de l'UD-CGT 2A et CGT Trésor Public) ;

Cathy PAOLINI (CGT Trésor Public)

Charles BAUVERT (CGT Impôts et Président de la SRIAS).

Claude PERRIN (Bureau de l'UD-CGT 2A et CGT Ministère de l'Agriculture).

Par courrier en date du 22 décembre 2009, l'UD-CGT Corse du Sud avait demandé une entrevue à M. le préfet de Région, pour connaître les réponses qu'il pense apporter à la question de l'implantation immobilière des services de l'Etat restructurés à Ajaccio.

En effet, dans le cadre de la Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP) et selon la circulaire de Monsieur le Premier Ministre du 31 décembre 2008, celui-ci aurait du établir pour le mois de juin 2009, un plan d'implantation des nouvelles directions départementales créées dans le cadre de la réforme des administrations territoriales de l'Etat (REATE).

La délégation de la CGT a été reçue le lundi 18 janvier par M. le Préfet de Région.

Les informations qu'il a pu nous communiquer sont les suivantes :

Les hypothèses de travail sur lesquelles il s'appuie sont formulées pour les 5 années qui viennent.

Dans les locaux de l'immeuble Castellani seraient installés la plate forme CHORUS (comptabilité des services), l'Agence Régionale de Santé (ARS) et la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports.

La Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM et ex DDAF + DDE + DAM) serait regroupée dans les locaux de l'ex-DDE, terre plein de la gare. Locaux auxquels serait rajouté un bâtiment neuf à construire. Cependant un projet d'aménagement du site autour de la gare est en cours de réflexion au sein des services de la Mairie d'Ajaccio.

La Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP) serait installée dans les locaux de l'ancienne direction interdépartementale des anciens combattants (DIAC).

Pour le Service des Impôts des Particuliers (SIP issu de la fusion Impôts / Trésor), le regroupement est envisagé dans les locaux actuels des impôts du parc Cuneo, justifié par le fait que le ministère des finances en est propriétaire.

Mais ce ne sont que des hypothèses, aucune décision n'est encore prise.

La délégation CGT a fait part au Préfet de son profond mécontentement face à la proposition de maintien du regroupement Impôts / Trésor au parc Cunéo pour 2011. Nous lui avons rappelé nos nombreuses démarches depuis maintenant un an : pétition signée majoritairement par les personnels, délégation en Mairie d'Ajaccio, délégation au Conseil Général, motion votée à l'unanimité par l'Assemblée de Corse, notamment.

En effet, aujourd'hui les conditions de travail et de mise en œuvre du service public sont particulièrement dégradées : impossibilité de stationnement pour les usagers, arrêts de transport en commun très éloignés, absence d'ascenseur du rez-de chaussée au premier étage et inadapté aux personnes handicapées, difficultés d'accueil des contribuables lors des échéances fiscales (jusqu'à 250 personnes à certaines périodes).

Dans ce contexte le regroupement des services pour constituer le SIP (passage de 130 à 170 agents dans les locaux) paraît totalement impossible.

Diverses propositions ont été formulées par la CGT depuis un an : Base d'Aspretto, bâtiment des Anciens Combattants, quartier Grosseti, vente des locaux dont le ministère des finances est propriétaire et construction d'un nouveau bâtiment, et cette liste n'est pas exhaustive.

Le Préfet de Région, s'il dit bien comprendre les inquiétudes des organisations syndicales et des personnels, ne voit pas d'autres solution à court terme.

Dans ces conditions, les représentants CGT ont demandé officiellement que le projet de regroupement au Parc Cunéo soit stoppé, que la constitution du SIP, dès 2011, soit reportée pour la Corse du Sud, dans l'attente d'une solution satisfaisante pour les usagers comme pour les personnels.

M. le Préfet a pris acte de cette demande et précisé qu'il se rendrait sur place dans les prochains jours pour se faire une meilleure idée des problèmes posés. Il s'est engagé, en tout état de cause, à faire remonter immédiatement la demande officielle de la délégation de la CGT des services publics de Corse du Sud.

Il va convoquer pour le 5 février une réunion avec l'ensemble des organisations syndicales de la Fonction Publique pour une présentation de ces premières propositions immobilières pour les services de l'Etat.

Ajaccio, le 23 janvier 2010.